

Pourquoi StopCovid sera inefficace et par quoi le remplacer

La transparence sans le flicage nominatif, c'est possible avec
une appli et un site qui respecteraient la vie privée
tout en permettant de savoir où résident
les personnes contaminées

Par Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante

Le 4 mai 2020

Quand le dépistage sera effectif, StopCovid, l'application en préparation promue par le gouvernement, utilisera le Bluetooth des smartphones pour géolocaliser les personnes détectées positives au Covid-19. **Mais celles-ci sont censées restées confinées !**

Il n'est pas prévu d'inclure les personnes contaminées asymptomatiques (détectées par test sérologique) ni les personnes « guéries » rentrées chez elles après une hospitalisation (et potentiellement encore contagieuses).

Avec de telles lacunes, StopCovid est un nom usurpé pour un flicage « volontaire » **sans efficacité** quant à la protection la population contre la contamination.

Pour autant, il peut être utile de quantifier le nombre de personnes contaminées dans chacune des trois catégories sus-mentionnées.

Sur le modèle de **cartoradio.fr**, le site répertoriant les antennes-relais de téléphonie mobile, une application et un site pourraient être développés permettant de **localiser le domicile** des personnes diagnostiquées positives au Covid-19, des personnes guéries rentrées chez elles et des porteurs asymptomatiques.

Si l'on tient compte du fait que les personnes testées positives sont censées rester confinées chez elles, il n'est pas indispensable de les pister de façon mobile.

En revanche, positionner sur une carte dynamique leur adresse de domicile est utile pour prévenir l'entourage (les voisins notamment).

Cette solution qui pourrait s'appeler **CartoCovid** permettrait :

- d'utiliser le SIG (système d'information géographique) déjà prêt développé par l'Agence nationale des fréquences (économie de temps et d'argent), sur lequel on peut zoomer. (Ce site permet une consultation après saisie d'une adresse : nom de rue, ville ou code postal)
- de positionner, à l'adresse de leur domicile, des **points de couleurs différentes** munis d'un chiffre indiquant le **nombre** :
 - ✓ de personnes présentant des symptômes et testées positives (**rouge**)
 - ✓ de personnes asymptomatiques testées positives (**bleu**)
 - ✓ de personnes rentrées au domicile « guéries » (**vert**)

En **passant la souris sur chaque point**, on pourrait voir la **date du diagnostic** ou la liste des dates de diagnostic (en cas d'immeuble).

Les points pourraient **s'effacer automatiquement** après une période déterminée à définir.

